Implanté sur une parcelle trapézoïdale, le nouveau lycée est organisé à partir des deux bâtiments principaux hérités de l'ancien groupe scolaire. Ici, l'une des extrémités du bâtiment A, avec en arrière-plan, un bâtiment de logements de plan rectangulaire érigé en surélévation au-dessus de l'ancienne école maternelle par l'agence Hubert et Roy.

IVR11_20209300108NUC4A
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Date de prise de vue : 2020
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation